

A Rouen : Une habitante de Eu en haut d'une grue pour les droits de son fils

Jérôme Buresi

4-5 minutes

Sonia Echaroux, de Eu, en Seine-Maritime réclame un accompagnement pour son fils atteint d'une maladie orpheline. Elle a rencontré la direction du collège de Eu.

Publié le 7 Mar 20 à 7:02



Installée sur une plateforme d'une grue d'une quarantaine de mètres de haut, la maman revendique des droits pour son enfant handicapé. (©Mathieu Normand/76actu)

C'est un geste spectaculaire... mais surtout un geste de colère.

C'est aux alentours de 7 h, le vendredi 28 février 2020, que les pompiers ont été appelés sur un chantier situé à l'angle de l'avenue Jean-Rondeaux et du boulevard d'Orléans, à proximité de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) de **Rouen**, en Seine-Maritime.

En cause, une femme âgée d'une trentaine d'années ayant grimpé, depuis 5 h du matin, **sur la plateforme d'une grue où elle a déployé une banderole.**

Ce coup d'éclat est celui de **Sonia Echaroux**, une habitante de **Eu**. Les équipes de secours spécialisées du GRIMP ont été dépêchées sur les lieux, où une personne du Département de Seine-Maritime, en charge de la MDPH, était également présente pour négocier avec la jeune femme. Aux alentours de 14 h 30, la maman a finalement accepté de descendre de l'engin.

Lire aussi : [Eu : Charly va bénéficier d'un accompagnement au collègue](#)

Ras-le-bol de l'administratif

Nous avons déjà plusieurs fois évoqué le combat de cette mère de famille pour deux de ses enfants atteints d'une maladie orpheline.

Sonia Echaroux souhaitait alerter la situation de son fils aîné, Charly. Celui-ci est scolarisé au collège Louis-Philippe à Eu. « Sans auxiliaire de vie scolaire pour l'accompagner et l'aider à progresser, nous sommes dans une impasse », souligne-t-elle.

Lire aussi : [Rouen. Après près de 10 heures passées sur une grue, la maman de l'enfant handicapé redescend](#)

En janvier, Charly a obtenu une aide de la MDPH : **l'attribution d'un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH).**

Mais c'est un AESH mutualisé. On prend du temps sur d'autres enfants. Ce n'est pas suffisant. Nous demandons un accompagnement tout au long du temps scolaire.

C'est aussi ce que préconisent les courriers des médecins, ergothérapeutes et psychomotriciens qui suivent Charly.

Pourquoi leur parole n'est pas respectée ?

Sonia Echaroux continue de dénoncer la lenteur et la dureté de l'administration.

Nous en avons ras le bol de l'administratif. Cela prend 90 % de notre temps avec mon mari. C'est beaucoup trop lourd. On a l'impression qu'il faut rentabiliser les AESH. Nos enfants ne sont pas que des numéros de dossier.

L'Eudoise souhaitait aussi porter la situation de toutes les familles d'enfants handicapés, « qui vivent des situations horribles ».

Pour autant, **elle ne souhaite pas que l'on prenne exemple sur elle.** « Il ne faut pas que les personnes se mettent en danger ».

Des avancées

Lundi 2 mars 2020, Sonia Echaroux a été reçue par la direction du collège Louis-Philippe.

Charly a obtenu un accompagnement de 10 h, qui pourrait monter à 12 h, a indiqué la direction [à nos confrères de France 3 Normandie](#). L'adolescent sera aidé par deux personnes.

Sonia Echaroux reconnaît la bienveillance du collège Louis-Philippe. Elle annonce qu'elle va relancer un nouveau dossier auprès de la MDPH pour obtenir un AESH individuel et non mutualisé. « Nous allons voir si ce qui est mis en place convient. Mais si cela est insuffisant, on continuera ». Elle se dit prête à remonter sur une grue.

Le reportage de France 3 Normandie :

Du côté du Département

[Selon 76 actu](#), contacté à ce sujet, le **Département de Seine-Maritime** confirme avoir connaissance du dossier de cette famille. La maman aurait « été reçue fin janvier-début février » au sujet d'une demande d'AVS pour accompagner son fils au collège. Elle aurait à ce moment « obtenu gain de cause sur toutes ses demandes » puisque qu'une notification pour une AVS mutualisée aurait été émise.